

# 160, rue Oberkampf (11<sup>e</sup> arr.)

## Piscine Oberkampf

### PROTECTION

Aucune protection

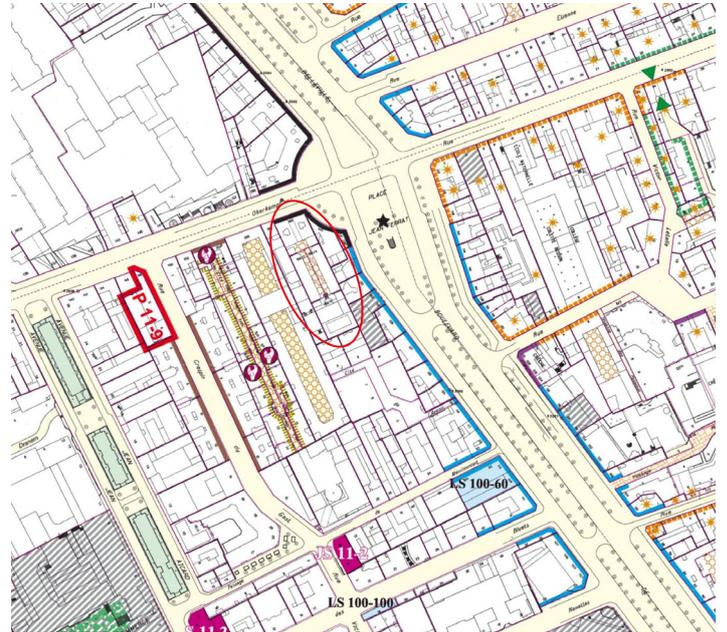
### PRÉSENTATION

L'ouverture en 1887, sous le nom de *Grands Bains Parisiens*, de la piscine Oberkampf s'inscrit dans un mouvement de construction qui voit en moins de dix ans, entre 1884 et 1887, six nouveaux établissements de bain s'établir dans la capitale. S'ils ont en commun quelques caractéristiques fortes qui permettent de les distinguer des établissements antérieurs (principalement à ciel ouvert et situés sur Seine), ils sont loin de former un ensemble homogène et ont une identité particulière, qui, comme pour la piscine Oberkampf, a évolué avec le temps.

#### Six nouveaux établissements de bains d'initiative privée construits entre 1884 et 1887

Tous étaient clos et couverts et, nouveauté qui leur permettait d'être ouverts en toute saison, alimentés en eau chaude grâce au remploi des eaux de condensation des usines élévatoires de la ville (La Villette, Quai d'Austerlitz, Montmartre) ou le creusement d'un puits particulier. Ils regroupaient sous un même toit, selon des dispositions architecturales souvent proches les unes des autres, un bassin de nage de dimensions variables accompagné de déshabilleurs et couplé avec des bains-douches. Ces derniers constituaient un équipement de propreté réclamé de longue date par les spécialistes de l'hygiène. Selon la clientèle visée, furent ajoutées des salles spéciales pour l'hydrothérapie, le massage et les sudations ainsi que des espaces appropriés au repos, à la lecture ou à l'exercice d'activités sportives annexes (gymnastique, escrime, etc...). Quelques-uns de ces établissements offraient également la possibilité d'y déjeuner ou d'y dîner ou de disposer des services d'un pédicure ou d'un coiffeur.

Le premier établissement construit, la piscine Château-Landon (31, rue du Château-Landon, 10<sup>e</sup> arr.) fut établi à dessein dans un quartier ouvrier où n'existait encore aucun bain public afin d'y développer, parallèlement à l'apprentissage de la natation, des habitudes d'hygiène. Le bâtiment, de type industriel, conçu en 1884 par l'architecte Lucien Bessières et le meilleur spécialiste à l'époque de la construction balnéaire, l'ingénieur Edmond Philippe, était couvert d'une charpente métallique à fermes Polonceau supportant une verrière assurant un éclairage zénithal. L'aération était assurée par des lanterneaux mobiles. Son bassin (grand et petit bains), entouré de deux rangs de cabines superposés, mesurait 50 mètres sur 12 et comportait au rez-de-chaussée une salle pour les bains vapeur et une autre pourvue de douches en jet et en pluie utilisant la même eau que la piscine et à la même température (25°C). Son promoteur, Paul Christmann, administrateur délégué de la Société française de gymnastique nautique et directeur



Extrait du P.L.U.

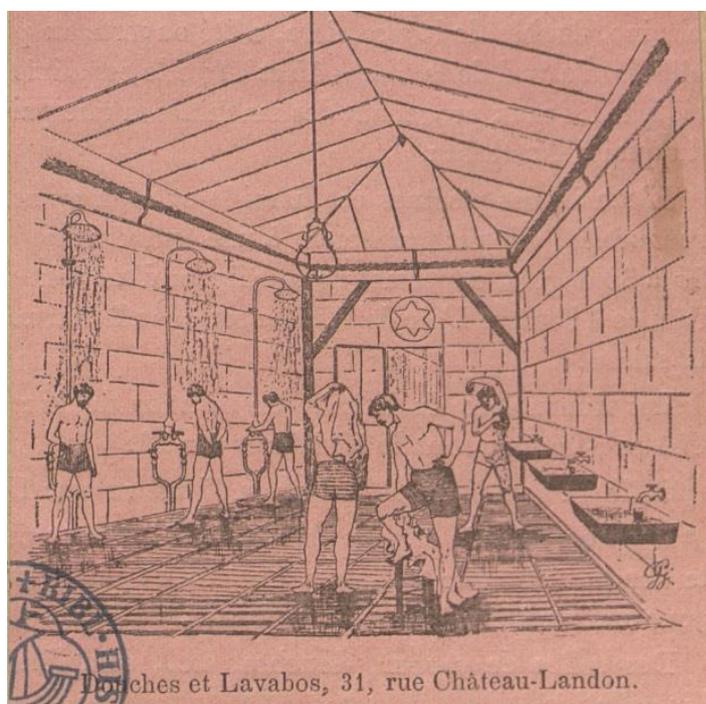


« Société française des gymnases nautiques », affiche imprimée par Charles Lévy, XIX<sup>e</sup> siècle, Médiathèque de Chaumont.

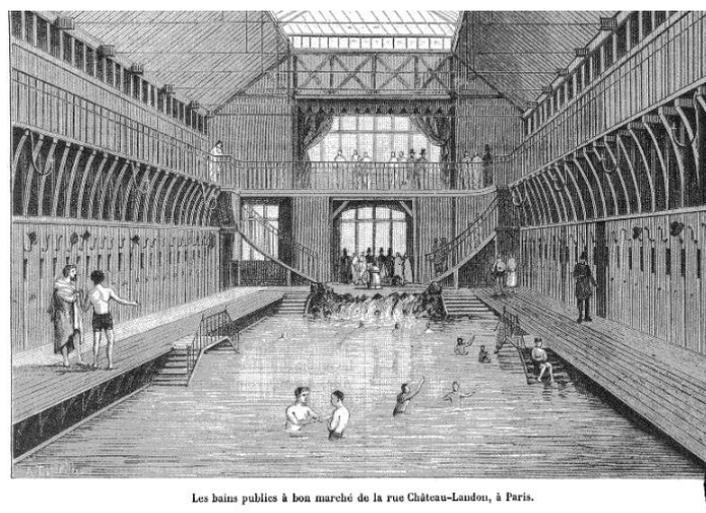
de gymnase, fut également à l'origine de la construction, l'année suivante, d'une autre piscine populaire, la piscine de la Gare (45, boulevard de la Gare – aujourd'hui Vincent-Auriol -, 13<sup>e</sup> arr.). Il obtint de la municipalité l'exclusivité des eaux de condensation des usines de la Villette et de la Gare, le contrat de concession prévoyant pour une durée de vingt-cinq ans, qu'en échange de la fourniture de l'eau chaude, le concessionnaire ouvrirait gratuitement les établissements à des jours et heures fixes aux enfants des écoles communales. La ville put ainsi satisfaire aux exigences de la loi du 24 juin 1879 qui avait rendu obligatoire l'enseignement de la natation dans les écoles (la première piscine municipale, la piscine Hebert, ne sera ouverte qu'en 1896).

La piscine du 65, rue Rochechouart (9<sup>e</sup> arr.) fut élevée en 1885 à l'emplacement d'une partie des anciens établissements Godillot. Due à Joseph Oller, elle bénéficia de la concession des eaux de récupération de l'usine de Montmartre avec obligation, comme pour la piscine Château-Landon et celle de la Gare, d'accueillir, à certaines heures de la journée, les enfants des écoles du quartier. Elle présentait, sous un grand comble vitré, un bassin rectangulaire de 47 mètres de long sur 15 mètres de large dont les parois latérales étaient revêtues de carreaux de faïence et le fond simplement dallé. Trois étages de cabines étaient disposés en encorbellement sur les deux longs côtés. L'offre était très complète, bien au-delà du seul parcours de propreté, puisque l'établissement comprenait dans les étages un gymnase, une salle d'armes et même un salon de coiffure. À la différence de Paul Christmann, Oller, qui fut principalement un homme de spectacle, considérait la piscine avant tout comme un lieu de détente et de plaisir. Co-fondateur du bal du Moulin-Rouge et à l'origine de la création de l'Olympia, il ouvrit en 1886, au 251, rue Saint-Honoré (8<sup>e</sup> arr.), les Arènes nautiques à l'emplacement de l'ancienne salle Valentino devenue entre-temps le Panorama français aménagé par Charles Garnier au début des années 1880. Construit par les architectes Aimé Sauffroy et Gustave Gridaine, l'établissement, qui comportait une grande arène entourée de fauteuils disposés en gradins, présentait l'hiver des spectacles équestres ou des joutes nautiques et se transformait l'été en piscine. Le bassin, circulaire, était composé de deux parties de profondeur inégale, le petit bain, accessible par une passerelle en dos d'âne, étant situé au centre.

Les Bains de la Bourse et de la Presse – connus aussi sous le nom de Thermes d'Apollon – ouvrirent leurs portes en 1886 au 163, rue Montmartre (9<sup>e</sup> arr.), à quelques pas des Grands Boulevards. Fondés à l'emplacement d'un établissement plus ancien par la Société des Bains français, émanation de la Société française de gymnastique nautique, et conçus par les architectes Alfred Bitner et Benjamin Leroux avec le concours d'Edmond Philippe, ils visaient une clientèle aisée, principalement commerçante, et se rapprochaient par leur offre de celle que proposait la piscine Rochechouart. En plus d'une piscine d'eau courante d'une capacité de 400 000 litres chauffés à 26°C, la clientèle disposait sur place d'un établissement de bains vapeur complet, ainsi que d'un restaurant et de différents salons réservés au repos ou à la lecture. Un pédicure et un coiffeur étaient également disponibles sur place et on pouvait y pratiquer la gymnastique et l'escrime.



« Douches et lavabos » de la piscine Château-Landon (B.H.V.P. Paris, rue du Château-Landon. Dossier iconographique).



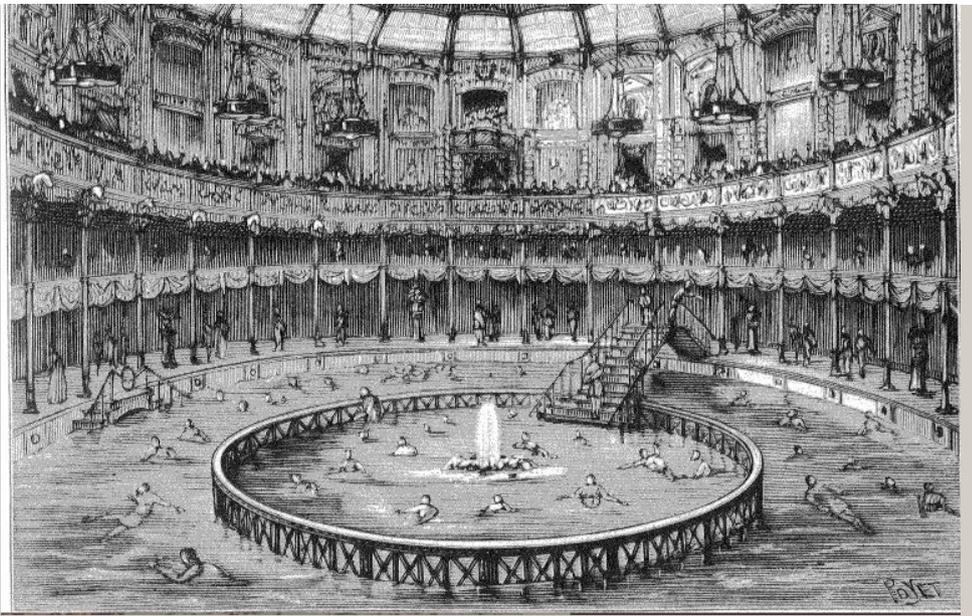
« Les bains publics à bon marché de la rue Château-Landon, à Paris » (publié dans *La Nature*, n° 579, 5 juillet 1884).



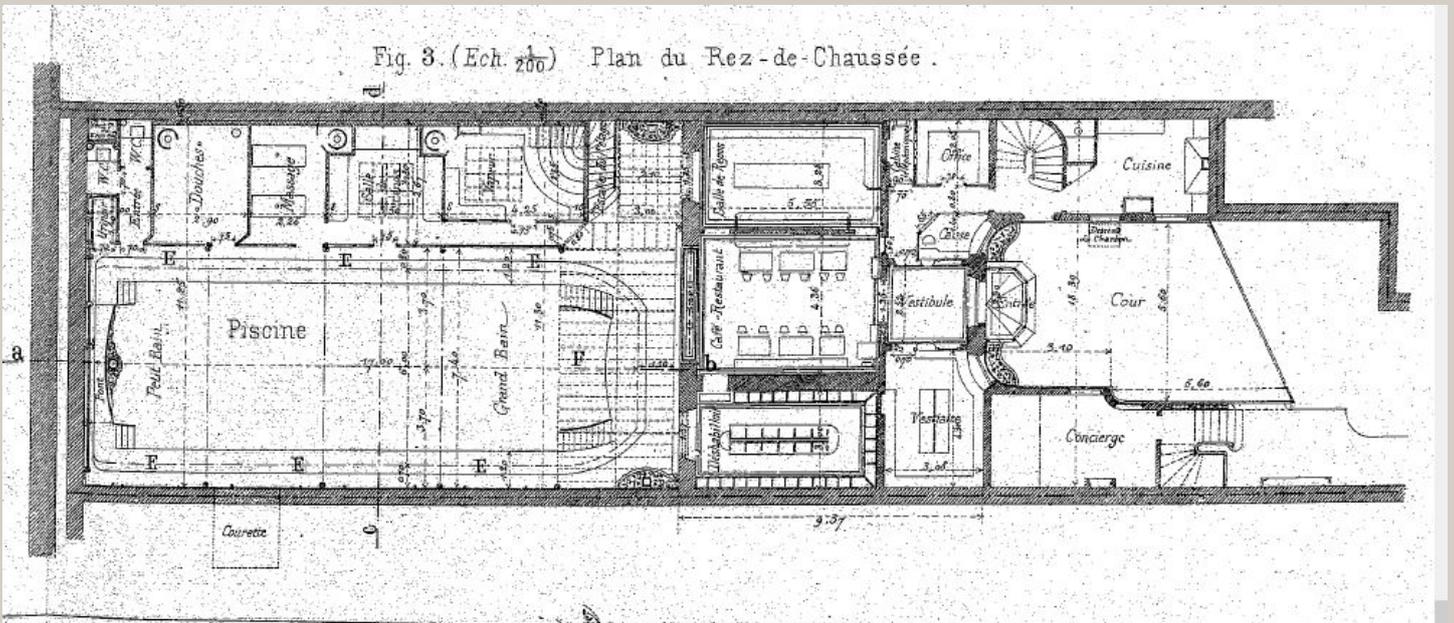
Vue de la piscine de la Gare en 1913 (© Agence Meurice).



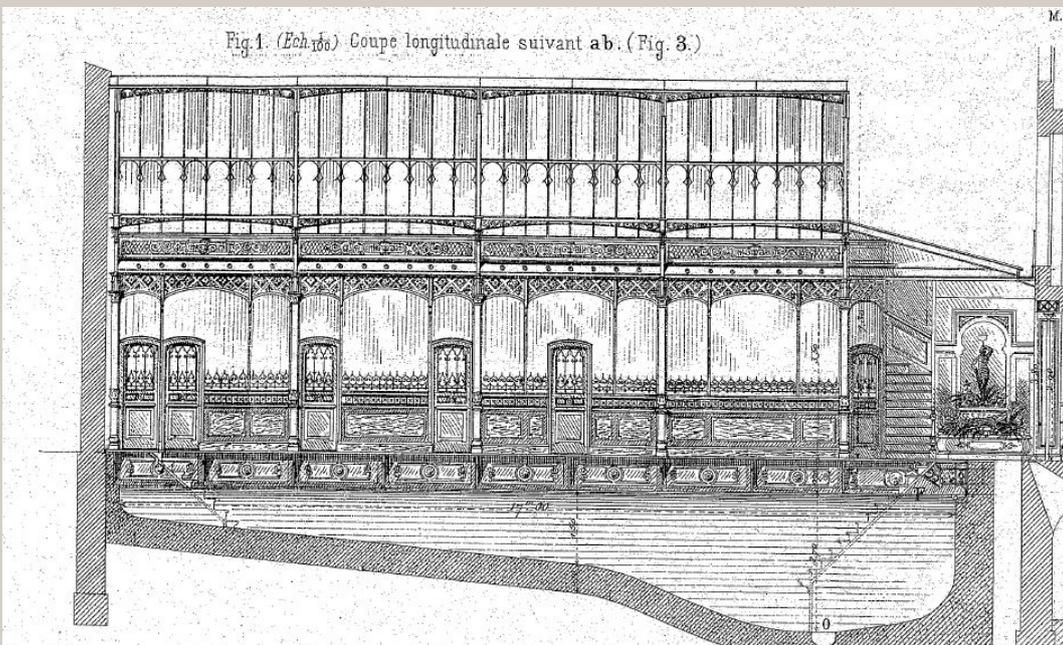
« Grande piscine Rochechouart », affiche imprimée par Charles Lévy, XIX<sup>e</sup> siècle, Médiathèque de Chaumont.



Les Arènes nautiques de la rue Saint-Honoré (publié dans *La Nature*, n° 687, 31 juillet 1886).



Plan du rez-de-chaussée des Bains de la Bourse et de la Presse (publié dans *Nouvelles Annales de la Construction*, décembre 1886).



Coupe longitudinale des Bains de la Bourse et de la Presse (publiée dans *Nouvelles Annales de la Construction*, décembre 1886).

## Des Grands Bains Parisiens à la Piscine Oberkampf (1887-1914)

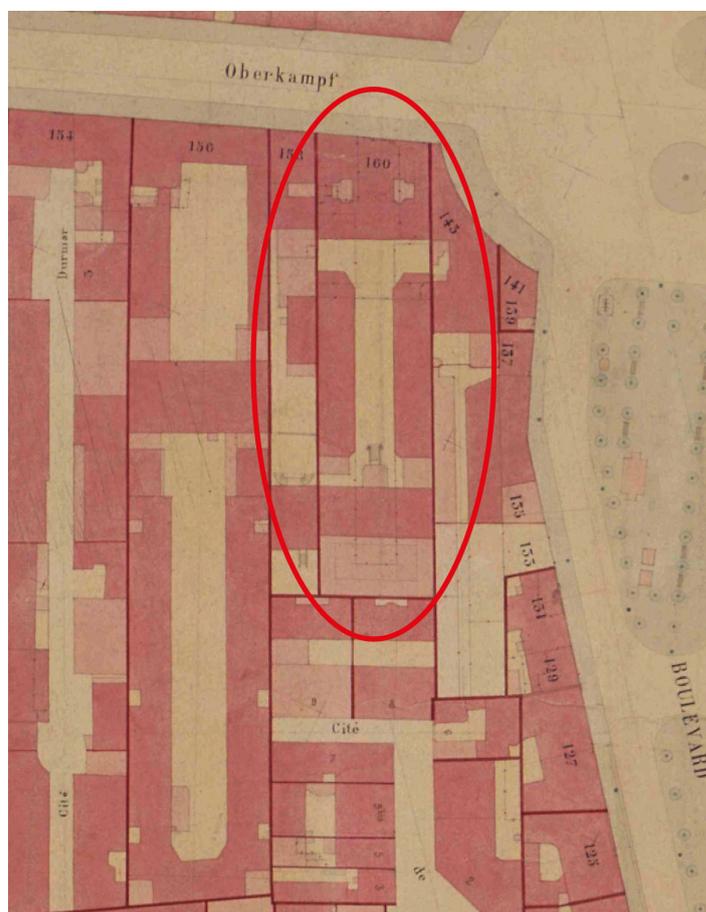
D'origine plus discrète mais bien documenté grâce au descriptif détaillé établi au moment d'une liquidation judiciaire du bail en 1895, l'établissement du 160, rue Oberkampf a été commandé en 1886 à l'architecte Auguste Perrin par un adjoint au maire du troisième arrondissement, Claude Marie Cathiard, qui était propriétaire sur la parcelle de l'immeuble sur rue et des ailes en retour.

Le bâtiment, édifié en fond de cour l'année suivante, a conservé son volume d'origine. On y accède par un perron central abrité par une véranda et haut d'une dizaine de marches. Les pans coupés du vestibule sont ornés de vitraux disposés de part et d'autre de la porte. Représentant des figures de sources inspirées d'Ingres, ils sont dus au peintre-verrier Jean-Baptiste Anglade. Établi sur un niveau de cave et un rez-de-chaussée double en profondeur, l'immeuble est élevé dans la partie avant de trois étages carrés (plus un étage partiel) et d'un seul étage à l'arrière. La piscine épouse la forme d'un « L » composé de deux bras de longueur inégale, le plus long, éclairé aujourd'hui à travers une voûte en pavés de verre, mesurant 17 mètres. Un étage de cabines précédées d'une coursive encadre le bassin sur la moitié de son pourtour en raison de la différence de hauteur entre les deux parties de l'immeuble. Il est possible que la distribution actuelle, qui s'effectue à partir de l'escalier central, corresponde à l'état d'origine.

L'établissement proposait, répartis entre le rez-de-chaussée et les niveaux supérieurs, plusieurs types de douches et de bains (vapeur ou en chaleur sèche) ainsi que des soins hydrothérapeutiques. Certains étaient réservés aux femmes qui étaient accueillies un jour par semaine. Le lieu mettait également à la disposition de la clientèle un grand salon de repos servant aussi de café restaurant et de nombreuses prestations à caractère médical ou de confort (telle la présence de cabines d'inhalation, le service d'un pédicure ou la livraison de bains à domicile) beaucoup plus rémunératrices que la seule perception d'un droit d'entrée dont le montant était aligné sur celui des bains à bon marché. Le sous-sol de l'édifice accueillait la salle des machines renfermant une machine à vapeur et deux chaudières à charbon (le conduit extérieur de la cheminée a été conservé). L'offre, très variée bien que déployée dans un espace restreint, était proche de celle que proposaient des établissements comme la piscine Rochechouart ou les Bains de la Bourse et de la Presse. Il semble cependant que, dans ce quartier habité par une population ouvrière, le succès n'ait pas été au rendez-vous si l'on en croit la succession rapide des titulaires du bail au cours des premières années (quatre en moins de dix ans).

### La piscine Oberkampf dans l'entre-deux guerres

Malgré l'absence de statistiques relatives à la fréquentation de l'établissement, il est vraisemblable qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, au moment où on assiste à Paris à une autonomisation des bains-douches vis-à-vis des piscines, l'exercice de la natation est devenu l'activité principale du site (c'est le moment où la ville fait édifier dans le quartier, au 42, rue Oberkampf, un bâtiment de cette nature qui appartient à la première campagne de construction décidée par la direction de l'hygiène, du travail et de la prévoyance sociale). Le terme de « piscine » s'impose alors dans



Extrait du plan cadastral de 1902 (Archives de Paris).



« Bains parisiens », affiche imprimée par Émile Lévy, XIX<sup>e</sup> siècle, Médiathèque de Chaumont.

la presse sportive (*L'Auto*, *Le Miroir des Sports*) pour désigner l'établissement du 160, rue Oberkampf, désormais régulièrement cité parmi les piscines privées dont l'existence pallie au manque de piscines municipales souvent critiqué. Elles n'étaient encore que trois, à Paris, à la veille de la Guerre de 1914 (Rouvet, Hébert, Ledru-Rollin) et il faudra attendre le courant des années 1920 pour voir démarrer la construction de la piscine de la Butte-aux-Cailles (13<sup>e</sup> arr.).

Le bassin semble avoir été très fréquenté dans l'entre-deux guerres. *Les Potins de Paris* (8<sup>e</sup> année, n° 124) pointent en 1925, à la suite d'un accident mortel survenu sur place, l'épouvantable grouillement du lieu. Aragon, qui fréquente l'établissement la même année, - il écrit alors, dans un hôtel du quartier, la partie du *Paysan de Paris sur le sentiment de la nature aux Buttes-Chaumont* - en livrera ultérieurement une évocation suggestive (*Aurélien*, chapitre XXI). À cette date, la longueur du Grand bain est inférieure à la longueur actuelle (12 mètres contre 17) et les cabines, encore en bois et de « couleur rouille », sont précédées d'un étroit balcon. « Il n'existait [écrit-il], que quelques piscines dans les quartiers populaires. Si petit que fut l'espace, Aurélien préférerait encore celles-ci aux cuvettes pour gens chic qui lui étaient toujours suspectes pour leur propreté. Ici, un écriteau : Passer sous la douche avant d'entrer dans l'eau, édictait une loi implacable qui n'eut pu s'imposer à ce public qu'on supposait posséder des salles de bain. [...] Ce public-ci [...] se baignait muni du petit caleçon blanc ou du simple cache-sex [sic] qu'on vous donnait à l'entrée ».

Tout au long de la période, et en dépit de la forme particulière de son bassin, la piscine Oberkampf servit de lieu d'entraînement à quantité d'associations nautiques suscitées par l'essor de la natation sportive dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. En plus des séances d'entraînement, on y pratiquait des sports collectifs comme le waterpolo. Parmi les clubs qui fréquenteront régulièrement l'établissement jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, figure « Le lycée Voltaire Tritons club » fondé, en 1920, par le professeur d'éducation physique de l'établissement, ce qui montre l'intégration de la piscine Oberkampf dans le réseau de la natation scolaire.

Le lieu fut temporairement fermé en 1927 en raison d'importants travaux de transformation qui ne semblent pas avoir affecté le clos et le couvert du bâtiment. Sous le titre choc - « La piscine Oberkampf renaît transformée de ses cendres » -, le champion de natation, Maurice Violas, directeur sportif de l'établissement, rend compte dans le journal *L'Auto* (8 février 1928) des principales modifications apportées à la piscine. En plus de l'installation d'une voûte en pavés de verre en remplacement de la charpente métallique largement vitrée que montrent les affiches publicitaires publiées en 1887, de nouvelles cabines en ciment ont été installées. Elles rappellent par leurs dimensions celles de la piscine de la Gare, où elles ont remplacé, comme à Oberkampf, les anciennes cabines en bois. Leur nombre a été porté à 115 et les dimensions du bassin ont été augmentées sans modifier sa forme en « L » qui était due à l'exiguïté de la parcelle dédiée à une opération de rapport préexistante et dont il a fallu s'accommoder. Les douches ont été multipliées et réparties en deux séries, pour les hommes et pour les femmes, et un plongeur a été installé (hauteur : 2,50 mètres).



« Bains parisiens », affiche imprimée par Ador & Cie, XIX<sup>e</sup> siècle, Média-thèque de Chaumont.

Lumière Electrique GRANDS TELEPHONE  
**BAINS PARISIENS**  
 160, Rue Oberkampf et boulevard Ménilmontant  
 Le plus confortable Etablissement de Vapeur et Piscine des nouvelles installations  
 VAPEUR EN ÉTUVE COMMUNE - SALLE DE CHALEUR SECHE  
 HYDROTHERAPIE COMPLETE  
 Massage et Frictions  
 PÉDICURE DES DEUX SEXES  
**GRAND SALON DE REPOS**  
 GARNI DE FAUTEUILS ET BERCEUSES

BAINS D'EAU		Sans abonnement
BAIN simple, 1 serviette	60	» 60
» complet herceuse.	2 »	» 2 »
» de pieds, 1 serviette.	50	» 50
» de siège, 1 serviette.	50	» 50

**BAINS DE PISCINE, VAPEUR, DOUCHE**  
 Hydrothérapie avec 1 cotte, 1 peignoir . . . . . 1 »

**BAINS RUSSES**  
 Douche de vapeur, lit de repos et linge. . . . . 2 50  
 EN PARTICULIER, POUR HOMME OU DAME

**FUMIGATION**  
 En boîte, à la vapeur, linge. . . . . 2 50

**SALLE DE PULVERISATION**  
 Pour les eczémas, maladies de gorge, nez, oreilles, yeux, etc. . . . . 1 50  
 LES EAUX MINÉRALES EN PLUS

**HYDROTHERAPIE RESERVEE POUR DAMES**  
 Cercle, jet, douche périnéale, écossoise, dorsale, horizontale, 1 serviette, 1 peignoir . . . . . 1 »

**BAIN DE SIÈGE**  
 A eau courante, 1 serviette, 1 peignoir. . . . . 1 50

Bains d'Eau	Sans abonnement	AVEC abonnement	Suppléments	Sans abonnement	AVEC abonnement
Bain simple, 1 serviette	» 60	» 70	Gélatine	1 »	» »
» complet herceuse.	2 »	1 50	Tilleul	1 »	» »
» de pieds, 1 serv.	» 50	» »	Amidon	» 60	» »
» de siège, 1 serv.	» 50	» »	Bi-Carbonate de Soude.	» 50	» »
» Barège, ou sulf.	» 50	» »	Son	» 50	» »
» raux, 1 serviette.	1 25	1 10	Demi-Son	» 30	» »
<b>Suppléments</b>			Sous-carbonate de Soude	» 30	» »
Sel de Pennes	1 »	» »	Sel marin, le kilogr.	» 30	» »
Herbes aromatiques	1 »	» »	<b>Bains à Domicile</b>		
Sédatif de Raspail	1 »	» »	Bain simple	1 25	» »
Sel de Vichy	1 »	» »	» Barège	2 »	» »
Glycérine de Rivaud	1 »	» »			

Publicité pour les « Grands Bains Parisiens », XIX<sup>e</sup> siècle (publiée dans Docteur Jacquet, *Livre des Prescriptions médicales*, 1887).

## La piscine Oberkampf aujourd'hui

Des établissements de bains construits à Paris dans les années 1880, la piscine Oberkampf est la seule qui ait survécu, si l'on excepte la piscine Château-Landon, aujourd'hui propriété de la ville, mais qui a été entièrement reconstruite, entre 1925 et 1927, en raison des travaux d'élargissement des voies de chemin-de-fer de la gare de l'Est. Bien que privée, elle accueille, comme les deux autres piscines de l'arrondissement (Georges Rigal et Cour des Lions), le public scolaire des quartiers périphériques. Elle a développé parallèlement une offre qui n'est pas sans rappeler celle qu'elle proposait aux parisiens de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec, au premier étage, un espace d'entraînement sportif (fitness) et, au-dessus, au deuxième pour les femmes et au troisième pour les hommes, des cabines de bains vapeur ou de chaleur sèche (sauna). Sur le toit, une pièce de dimension réduite, construite d'origine, renferme un court de squash.

## Avis patrimonial

En raison de l'intérêt historique du bâtiment – les autres établissements construits au cours de la même période ont été, soit démolis, soit, comme la piscine Château-Landon, entièrement reconstruits -, toute demande éventuelle de démolition de la piscine Oberkampf devrait être écartée et une demande de protection ville de Paris (PVP) envisagée à l'occasion de la prochaine modification du P.L.U.

## SOURCES & BIBLIOGRAPHIE

- Archives Nationales : MC/ET/XXIX/NC/21
- Ministère de la culture, Base Léonore, Christmann (Paul, Alfred)
- Annuaire statistique de la ville de Paris, 1893
- RF, Préfecture de la Seine, Recueil des actes administratifs de l'année 1889, arrêté préfectoral du 30/07, Concession des eaux de condensation de l'usine de Montmartre
- Conseil municipal de Paris, Rapport présenté par M. Royer, au nom de la 6<sup>e</sup> Commission, sur une demande formée par M. Christmann, et relative à la création d'écoles de natation permanentes, 1883
- Conseil municipal de Paris, Rapport présenté par M. Alfred Moreau, au nom de la 4<sup>e</sup> Sous-Commission, sur diverses propositions et un plan d'ensemble relatifs à la création de piscines municipales, 1895
- Conseil municipal de Paris, Rapport présenté par M. M.G. Lemarchand, au nom de la 6<sup>e</sup> Commission : 1<sup>o</sup> sur le fonctionnement des établissements balnéaires municipaux ; 2<sup>o</sup> sur la création de nouvelles piscines et bains-douches, 1909
- Société anonyme des bains français [...], *Projet d'un premier établissement à créer au centre de Paris (Faubourg Montmartre)*, Paris, Chaix, 1884
- Anne Dugast et Isabelle Parizet, *Dictionnaire par noms d'architectes des constructions élevées à Paris au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Première série, période 1846-1899, Paris, 1996
- Aragon, *Œuvres romanesques complètes*, III, Paris, Éditions Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2003
- Antoine Le Bas, *Des piscines et des villes : genèse et développement d'un équipement de loisir*, Revue d'Histoire Urbaine, 2000/1 n°1
- Emmanuelle Philippe, *Les Bains-douches municipaux parisiens*, Région Île-de-France, service Patrimoine et

Inventaire, 2017

- A. Cartaz, « Les bains publics à bon marché », *La Nature*, n° 579, 5 juillet 1884
- G. Richou, « Piscine de la rue Saint-Honoré », *La Nature*, n° 687, 31 juillet 1886
- H. Mamy, « Les nouvelles piscines de natation à Paris », *Le Génie civil*, tome VIII, n° 18, 6 mars 1886
- J. Brandenburger, « Depuis vingt ans, le professeur Troucellier enseigne la natation aux scolaires », *L'Auto*, 23 septembre 1940



Vue actuelle de l'entrée de la piscine Oberkampf établie en fond de cour.



Vue actuelle d'un vitrail, représentant une figure de source, qui orne le vestibule de la piscine Oberkampf.



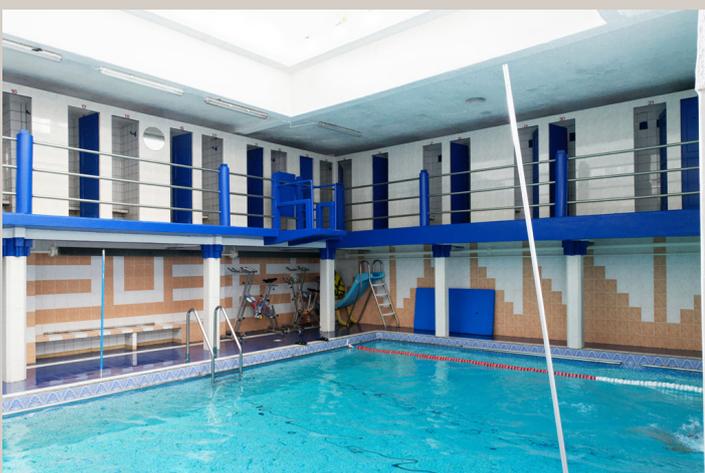
Vue actuelle de la voûte en pavés de verre depuis l'intérieur de la piscine Oberkampf..



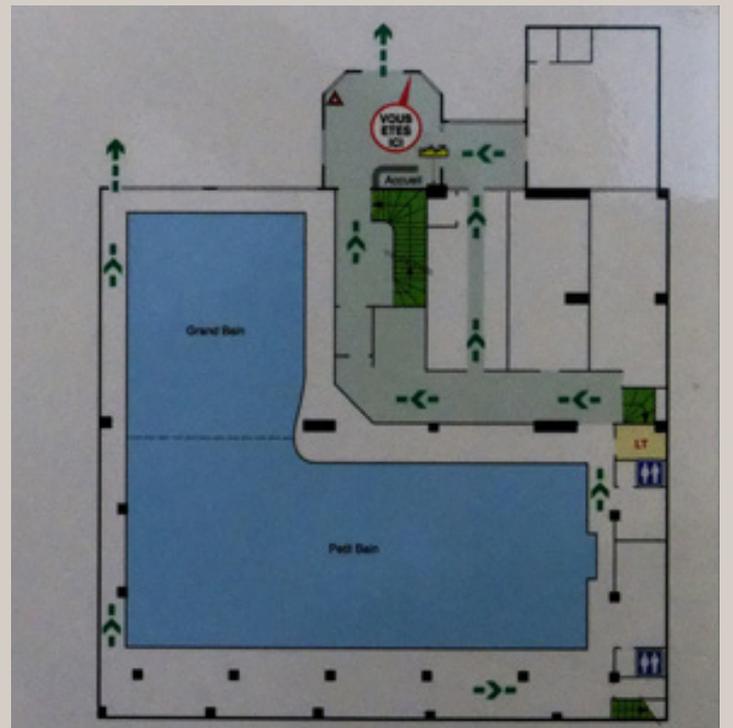
Vue actuelle de la voûte en pavés de verre depuis les toits de la piscine Oberkampf..



Vue actuelle de la cheminée de la piscine Oberkampf..



Vues actuelles des bassins de la piscine Oberkampf..



Plan actuel du rez-de-chaussée de la piscine Oberkampf..